

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE (CTCR)

l'ECF propose une formation diplômante financée par la Région Occitanie et Cofinancée par l'union Européenne

OBJECTIFS :

Être capable de réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun.

- Valider le Titre professionnel (Niveau 3)
- Intégrer des savoirs être professionnels - Préparer à la recherche d'emploi
- Obtenir un emploi durable

CONTENUS :

- Actualisation des connaissances du code de la route.
- Préparation théorique, pratique à la conduite d'un car.
- Opérations professionnelles, technologie des véhicules.
- SST
- Conduite rationnelle
- Prévention des accidents du travail
- Technique de recherche d'emploi - PIX - Développement durable – Citoyenneté-Soft Skills

DUREE :

- En centre : de 434 à 490 selon le positionnement - En entreprise : 35 h
- Temps plein : 35 h/ semaine. Possibilité de rémunération, emploi

SESSIONS :

- Du 19/03/2026 au 08/07/2026

LIEU :

- 19 rue de Mélou – 81100 CASTRES

INFORMATIONS COLLECTIVES :

- 12/02/2026 et 24/02/2026

PRE-REQUIS :

- Être âgé d'au moins 18 ans pour effectuer des transports spécifiques sans passagers ou pour effectuer des services réguliers de moins de 50 km ou pour effectuer du transport scolaire sous tutorat d'entreprise, • Être âgé d'au moins 20 ans pour une conduite sur le territoire national, • Être âgé d'au moins 21 ans pour une conduite élargie à l'international,
- Être titulaire du permis B en cours de validité.



- Être reconnu apte à la visite médicale de la commission des permis de conduire du GL.
- Avoir validé le projet professionnel : PROJET PRO, PMSMP de 2 semaines, expériences professionnelles

Les qualités comportementales recherchées sont le dynamisme, l'autonomie et la capacité d'initiative. - Les candidats seront convaincus des responsabilités du conducteur en matière de sécurité, représentation de l'entreprise et d'environnement.

- Expérience de la conduite des véhicules légers souhaitable. - Expérience du travail en entreprise et des relations hiérarchiques.
- Comprendre, savoir lire et écrire le français,
- Connaissances professionnelles : Connaître les règles du code de la route

MODALITES DE SELECTION :

- Test en ligne : Unités de mesures, raisonnements logiques, compréhension de texte, connaissance du code de la route
- Entretien individuel : analyse du CV, analyse des attentes et projet, analyse des attitudes et motivations, analyse de l'expérience dans le métier visé.

MODALITES D'EXAMEN :

Certification visée : le Titre professionnel de Conducteur du transport du transport en commun sur route Niveau V. Accessible à la VAE pour personnes titulaires d'un permis D + FIMO + 3 ans d'expérience professionnelle.

- ETG (code général) : deux séries, le résultat le plus favorable est retenu.
- IESM (Interrogation Ecrite, Sécurité et Maniabilité). Le rattrapage à la manœuvre est immédiat en cas d'erreur.
- Epreuve de conduite. Durée 45 minutes. Tirage au sort d'un parcours parmi 4 possibles. Le jury est composé d'un inspecteur et d'un professionnel. Le repêchage se fait la semaine suivante.
- Mise en situation professionnelle et entretien technique avec Jury de professionnels. Entretien sur la connaissance du secteur professionnel, la vision qu'à le futur conducteur du métier (les aspects respect de l'environnement et qualité du service sont primordiaux). Il est vérifié que le formé se pose bien en représentant de l'entreprise et en acteur de la sécurité.

SANCTION VISEE

- Titre Professionnel de Conducteur de transport en commun sur route. Ce titre de niveau 3 (RNCP) est délivré par le Ministère du travail. Il donne par équivalence : le permis D (sans restriction), la qualification initiale de conducteur routier (validée par la délivrance d'un Certificat de Qualification et d'une Carte de Qualification de Conducteur délivrés par l'imprimerie nationale).
- Attestation de fin de formation

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- A l'ECF Marlène LAVAL au 06 19 93 29 44
- emploi.formation@ecf-aveyron.com

